CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E183421** **VALABLE JUSQU'AU** **02/11/2023**

ÉDITÉ LE **02/02/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/11/2016
Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 823 990 593

Siret : **823 990 593 00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9300488

Assurance Responsabilité Travaux :
PROXIA DEVELOPPEMENT 78042045

Assurance Responsabilité Civile :
PROXIA DEVELOPPEMENT 78042045

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : **SOLARTECHNIC**

48 RUE CLAUDE BALBASTRE
CHEZ ESPACE GAROSUD
34070 MONTPELLIER

Téléphone : 09 81 92 42 71 **Fax :**
Portable : 06 84 80 35 61

Site Internet : www.solartechnic-sas.fr
E-mail : n.subitani@solartechnic-sas.fr

Responsabilité légale :
REY VINCENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	03/11/2020
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	03/11/2020
5913 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement supérieure à 250 kVA	29/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.